

## BUREAU COMMUNAL

### RAPPEL – Modifications des horaires d'ouverture

Les lundis, de 18h à 19h

Les mardis, de 9h à 12h

Les coordonnées restent inchangées et vous permettent de me contacter en dehors des heures communiquées ci-dessus :

bofflens.greffe@gmail.com ♦ 024/441.03.60

## Publication des bulletins communaux

### Délai de rédaction

Le bulletin communal est édité à la mi-janvier, mi-mars, mi-mai, mi-juillet, mi-septembre et mi-novembre.

Pour le dépôt de vos annonces, le délai de rédaction est fixé quinze jours à l'avance. Merci.



Le 27 mai 2016, la Commune de Bofflens organisera un départ de la course cycliste du Tour du Pays de Vaud (TPV).

La Municipalité souhaiterait que cet évènement soit également l'occasion d'une fête pour la population.

Aussi, dans le cadre de l'organisation de cet évènement, la Municipalité fait appel à tous ceux qui souhaiteraient participer bénévolement au bon déroulement de cette journée. Les personnes intéressées peuvent nous contacter par le biais de l'adresse mail de l'administration. Merci !

## BULLETIN D'INFORMATION

# COMMUNE DE BOFFLENS



Photo de Mme Paccaud Josette

## Janvier 2016

2016  
2019



La Municipalité vous adresse ses meilleurs vœux pour  
cette nouvelle année

## Elections du 28 février 2016

Trois candidats officiels se sont d'ores et déjà présentés au 11  
janvier 2016 (délai légal de dépôt des listes).

Les potentiels candidats sont invités à se manifester dès à présent  
auprès de la population.

La Municipalité souhaite d'avance bonne chance à tous !

## EAU

Petit résumé pour votre information concernant la santé de nos sources:

**Vanté** : En 2015, le débit a fortement varié passant de 400l/min en janvier à 135 l/min en décembre. Côté nitrates, le résultat moyen des 12 analyses est de 26.7 mg/litre, juste en dessus de la norme de 25 voulue par la loi. Je souhaiterais rappeler qu'avant l'introduction de la zone ZU en 2004, la moyenne était de 57 mg/l. L'effet est donc très satisfaisant et couramment cité en exemple par le Canton.

**Echelles**: Cette source connaît également de très grandes variations de son débit : celui-ci était de 200l/min en janvier. Début septembre, la source était presque tarie. Avec une moyenne annuelle de 21.7mg/l, le taux nitrate des Echelles est extrêmement satisfaisant.

**Bâtard**: Pour rappel, cette source ne fait pas partie du plan nitrate et n'entre pas dans le réseau d'eau potable depuis fin 2014. Cependant, nous continuons à l'analyser. Résultats 2015: un débit moyen de 40l/min et un taux de nitrate de 43.5 mg/l.

Concernant les articles parus dans l'Omnibus et le 24 heures, je vous confirme que les informations publiées au sujet de la source de Vanté étaient erronées. Il n'y a jamais eu de bactéries voraces dans notre eau potable mais juste de légères souillures, à l'automne, dues au manque de précipitation et au faible débit. Par mesure de précaution, nous avons dû procéder à une chloration du réservoir de Vanté, avec le soutien du Canton. Malheureusement, les journalistes ne s'étaient pas renseignés auprès de la Municipalité avant de publier. Pour toutes questions concernant la qualité des eaux, je reste à votre disposition.

Besson Renaud, Municipal des eaux

## NEIGE

Chers habitantes et habitants du village, nous vous prions de bien vouloir parquer  
correctement vos véhicules lors de chutes de neige. En effet, depuis quelques temps, il  
est parfois difficile de passer à côté de certaines voitures mal stationnées.

Nous vous remercions par avance d'agir au mieux afin d'éviter tout problème de  
circulation.

La Municipalité